



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du mardi 09 avril 2024

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	15	17

Date de la convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage de l'ordre du jour : 22 mars 2024

L'an deux-mil-vingt-quatre, le neuf avril à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire sur convocation en date du vingt-deux mars deux-mil-vingt-quatre, sous la Présidence de Monsieur COUILLER Jean-Paul, Maire.

Étaient présents :

Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur CAUCHOIS Philippe, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DECURE Mélanie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Monsieur JAMES Rémy, Madame LECOQ Annie, Monsieur ORIENT Olivier, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Madame DELESTRE Nathalie a donné pouvoir à Monsieur POTHÉRAT Frédéric.
 Madame OSMONT Marie-Claire a donné pouvoir à Monsieur CALTOT Daniel.
 Monsieur RAIMBAULT Daniel (n'ayant pas pu être convoqué dans les délais légaux)

Absents non-excusés :

Madame NÉE Amélie

Secrétaire de séance :

Monsieur GAUDICHON Vincent a été nommé secrétaire de séance.

2024 / 028 – CHOIX D'UN PRESTATAIRE POUR LA MAINTENANCE ET L'ASSISTANCE INFORMATIQUE

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune dispose actuellement d'un contrat de maintenance auprès d'une petite société pour couvrir l'assistance nécessaire sur les postes informatiques de la mairie et de l'école. Ce contrat est de 2 376 € TTC par an. La commune n'est pas satisfaite des prestations offertes par cette société et souhaite donc dénoncer le contrat.

Monsieur le Maire invite Monsieur POTHÉRAT à présenter les devis obtenus.

Monsieur POTHÉRAT présente un tableau de comparaison retraçant les différentes propositions reçues en cohérence avec la demande de la commune :

Société	Prestations	Tarif HT	Tarif TTC
Lefebvre Consulting	Interventions illimitées sur tous les postes pendant 1 an Intervention sous 4h en assistance téléphonique ou prise en main à distance et à J+1 sur site	75 € / mois pour la mairie + 45 € / mois pour l'école Soit 1 440 € / an	90 € / mois pour la mairie + 54 € / mois pour l'école Soit 1 728 € / an
Caux Formatique	3 demi-journées sur site (contrat évolutif selon besoin) pour la mairie et l'école	3 318,50 € / an	3 982,20 € / an
Koésio	Assurance multiservice 10 h / an	1 744 € / an	2 092,80 € / an

Date d'affichage de la présente délibération

Le 16 avril 2024



Monsieur le Maire invite le conseil municipal à en délibérer.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CHOISIT l'offre de maintenance informatique de la société LEFEBVRE CONSULTING à 1 440 € HT par an, soit 1 744 € TTC par an ;**
- **DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2024.**

**Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Jean-Paul COULLER**

